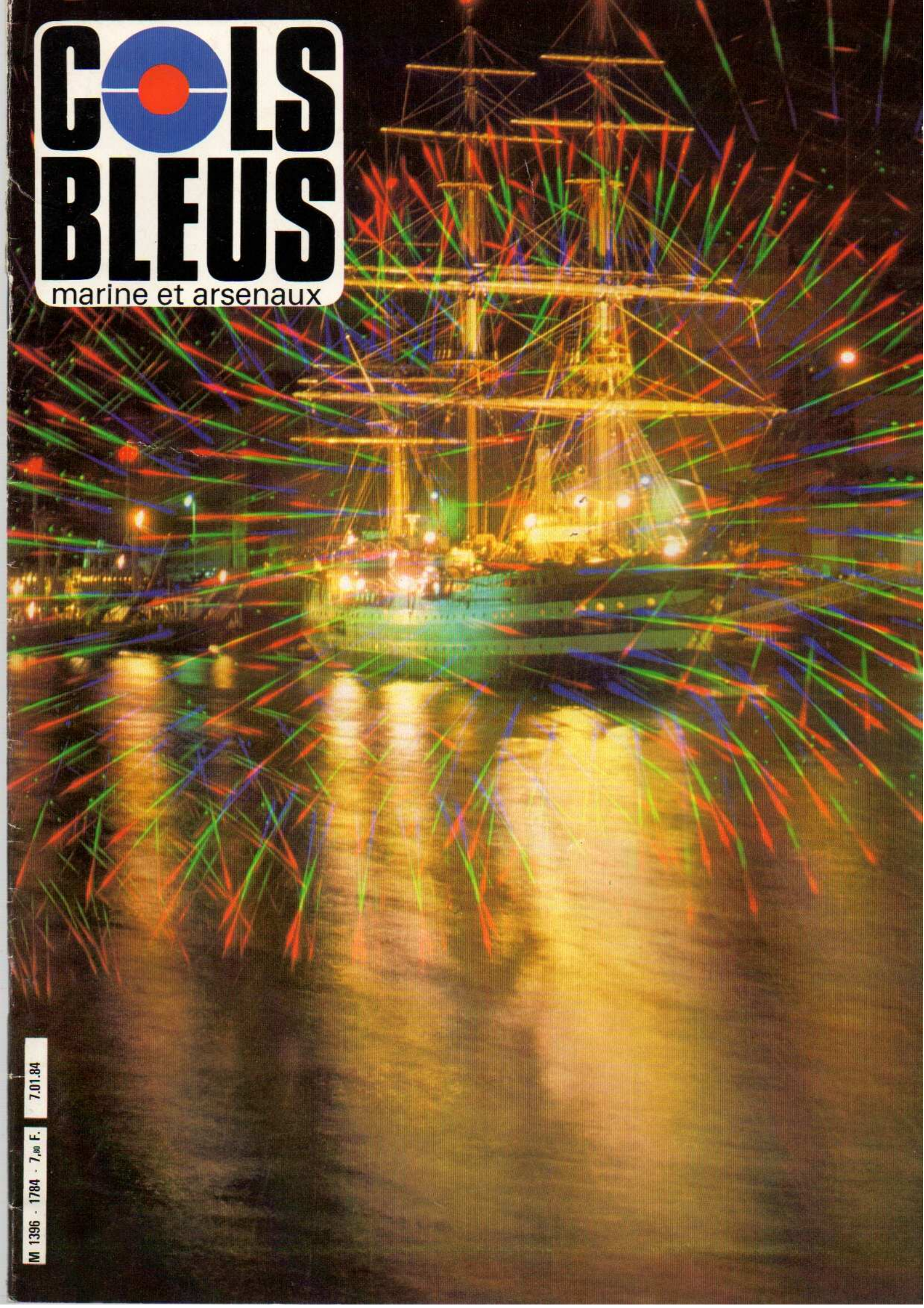


COLS BLEUS

marine et arsenaux



7.01.84

M 1396 - 1784 - 7,00 F.

La Jeanne et le Bourdais

à Fort-de-France...

AVEC quelle avidité ne m'étais-je pas jeté dans les rues en quête de tout ce qu'elles pouvaient m'offrir de jamais perçu » s'émerveillait André Breton en découvrant le charme de Fort-de-France. Les équipages de la *Jeanne d'Arc* et du *Commandant Bourdais* ont entrepris avec le même enthousiasme l'exploration de cette Martinique éblouissante de couleurs, enivrante d'odeurs, et où poésie et rythme se mêlent dans l'harmonie d'un langage original, le créole.

Ainsi les deux bâtiments ont fait leur première escale, du 22 au 27 novembre, après avoir franchi quelque 7 000 km. Terre française dans les Petites Antilles, ou « îles du Vent », la Martinique est la deuxième en étendue. Au nord, la forêt tropicale, dans un puissant désordre d'arbres, de fougères arborescentes, de lianes, de mousses et de fleurs, escalade les contreforts de la montagne Pelée, culminant à 1397 m. Plus au sud, les « mornes », plantés d'une végétation d'arbustes, d'acacias et d'épineux, s'étirent jusqu'à la mer dont les pointes rocheuses semblent garder jalousement les plages tant recherchées. La fertilité de l'île est surprenante — banane, canne à sucre et ananas — et sa végétation — rosier du bengale, palmier royal, arbre du voyageur, flamboyant, cocotier et bambou géant — justifie son appellation ancienne d'île aux Fleurs. Bien peu d'entre nous résistèrent à la tentation d'aller admirer le fameux rocher du Diamant, piton rocheux surgissant de la mer et qui fut longtemps possession britannique jusqu'à ce que l'amiral de Villeneuve déloge, en 1805, les deux cents Anglais qui s'y étaient retranchés.

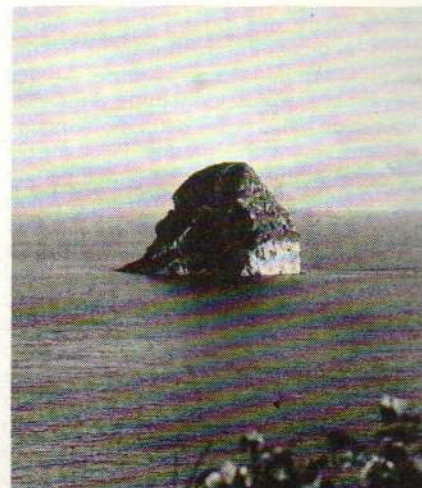
Plus grandiose, mais d'une autre nature, la montagne Pelée qui domine l'île, impressionne le visiteur. A ses pieds, la ville de Saint-Pierre rappelle la gigantesque éruption du 8 mai 1902 qui n'épargna qu'un seul homme : un condamné protégé par l'épaisseur des murs de son cachot.

Tous, nous nous sommes laissés séduire par la douceur de la vie antillaise.

**E.V. 2 Stoupak
et les officiers-élèves du poste 15**



Marché de Fort-de-France.



Le rocher du Diamant.



Les équipes de basket de la Jeanne et des Coast Guards.



A Port d'Espagne.

... et à Port d'Espagne

NOUS mouillons à Chagaramas Bay le 28 novembre, à vingt kilomètres de Port d'Espagne, la capitale de la République de Trinidad et Tobago.

L'histoire de ces îles est assez vivante pour être contée : découvert en 1498 par Christophe Colomb, l'archipel est la cible des corsaires français et hollandais pendant tout le XVII^e siècle. Au cours du siècle suivant, les îles passent tour à tour entre les mains des Français, des Anglais et des Néerlandais pour finir sous la souveraineté anglaise, en 1814. En 1958, l'archipel entre dans la Fédération des Antilles britanniques, devient membre du Commonwealth, puis accède à l'indépendance quatre ans plus tard. La République de Trinidad et Tobago est créée en 1976 et un président succède à la reine d'Angleterre.

Cette succession d'événements explique un étonnant mélange de races et de nationalités : descendants des colons espagnols, français et anglais, et aussi ceux des esclaves, puis la main d'œuvre venue de l'Inde et de la Chine.

Nous débarquons sur Trinidad par chaloupes, comme les premiers colons du XV^e siècle : luxuriance de la végétation tropicale et richesse du monde des oiseaux. Les petites routes de montagne sont bordées d'un côté de précipices

vertigineux et surmontées de l'autre de falaises envahies par des plantes. Ces contrées lointaines que les touristes aimeraient visiter, recèlent des dangers à faire palpiter les cœurs : serpents et mygales y laissent une délicieuse impression d'horreur. Le coquetèle à bord, où le Tout Trinidad est invité, a lieu dans une chaleureuse ambiance et la réception à l'ambassade de France laisse un excellent souvenir. Sur les pelouses de cette résidence de style colonial, un « steel band » de treize instrumentistes distille une musique à faire entrer en transes jeunes et moins jeunes.

Voici la recette pour fabriquer un instrument : prenez un fût de 200 litres en métal, enlevez le fond, découpez en tranches plus ou moins fines selon la gravité du son que vous désirez obtenir, martelez le couvercle pour le former en ovale — genre coquille d'œuf — travaillez-le au marteau et au burin pour y tracer plusieurs zones de tailles inégales qui vous donneront les notes ; peignez ou chromez selon votre goût, et tapez dessus avec un maillet spécial en bois. Les Trinidiens y ont acquis une telle dextérité que leur musique envoûte.

Nous retrouvons Madame l'ambassadeur le lendemain pour l'appareillage et elle nous fait l'honneur de sa présence à bord pour la journée.

**E.V. 2 de Larminat
et les officiers-élèves du poste 5**

TRENTE ANNEES AU SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES ARMEES

L'œuvre accomplie par la Commission ne saurait se mesurer au seul inventaire des textes législatifs ou réglementaires adoptés conformément aux propositions qu'elle a émises. En effet, au-delà de ces résultats immédiats, les réflexions menées par la Commission ont toujours constitué un « réservoir d'idées » pour le ministre de la Défense et une source d'inspiration pour les mouvements qui en font partie. De plus, selon les termes mêmes de sa mission, elle contribue de façon permanente à faire prendre conscience aux jeunes gens des impératifs de la Défense et à informer le commandement de l'évolution et des aspirations de la jeunesse.

Dans ce bilan des trente années d'activités ne seront évoqués que les résultats les plus manifestes.

Information

Chaque année, depuis 1958, des stages sont organisés, par le truchement de la Commission, au profit des étudiants. Ils ont lieu pendant les vacances scolaires dans les établissements travaillant pour la Défense nationale et sont rémunérés. Leur nombre est passé de quatre-vingts la première année, à près de cent cinquante en 1983.

Recensement - Sélection

Dès 1957, la Commission demande que les modalités de passage devant le conseil de révision soient modifiées. Un texte réglementaire, en 1959, et la loi du 9 juillet 1965 lui donnent satisfaction.

En 1961, la Commission souhaite améliorer les opérations de passage en Centre de sélection, ce qui est en partie, pris en considération ; il en va de même pour l'utilisation des résultats globaux de la sélection à des fins extra-militaires (ces éléments sont maintenant communiqués à l'INSEE) et de son vœu de voir l'emploi du temps mieux organisé (réduction des « trois jours » à trente-six heures).

Préparation militaire

Depuis trente ans, les expériences tentées en ce domaine tiennent compte des suggestions de la commission. Ce sujet est encore à l'ordre du jour et l'état-major des armées a scruté ses propositions, formulées en 1979 et 1980, sur une refonte du système de préformation des cadres du contingent.

Dès 1962, la Commission a proposé de supprimer l'instruction militaire obligatoire (I.M.O.) et le décret du 31 août 1972 a abrogé ce système.

Service national

En 1957, la Commission demande d'accroître les possibilités de devancement d'appel. la loi du 30 juillet 1968 autorise

les volontaires à faire leur service à partir de 18 ans (la loi de 1971 leur permet même de partir à compter du 30 septembre de l'année où ils ont 18 ans).

En 1964, une refonte du Règlement de discipline générale est demandée. Le décret du 1^{er} octobre 1966, dit « Nouveau règlement » reprend nombre des suggestions. De même, l'instruction de mars 1970 sur la formation militaire générale s'inspire des vœux exprimés en 1964, 1967 et 1969.

En 1966, puis en 1969, la Commission propose que le service militaire s'accomplisse entre 19 et 23 ans pour tous (sauf certains cadres). La loi de 1971 instaure le service à la carte entre 18 et 22 ans.

En 1982, la modification du préambule de l'édition du Règlement de discipline générale destinée aux appelés répond à une proposition de la Commission : expliciter le cadre général de la Défense et la répartition des responsabilités au plus haut niveau de l'Etat. En 1983, ses travaux sur le droit à la défense des militaires sont suivis par le cabinet du Ministre.

En outre, la Commission a mené, en 1982, une réflexion sur le problème de l'objection de conscience, utile au débat engagé au moment de l'élaboration de la nouvelle loi sur le service national.

Conditions matérielles du service militaire

Depuis sa création, la Commission émet de nombreuses propositions dans ce domaine. Lorsqu'elles se situent dans la perspective des missions confiées aux armées et dans les limites des contraintes budgétaires, celles-ci inspirent les travaux des administrations et des états-majors. Ainsi la Commission a contribué à faire aboutir plusieurs mesures tendant à améliorer les conditions matérielles de vie au cours du service militaire : augmentation du prêt de l'appelé, attribution d'un crédit kilométrique pour les permissions, indemnité spéciale et gratuite sur le réseau ferré allemand pour les appelés servant dans les Forces françaises en Allemagne, amélioration de l'infrastructure, etc.

La création des commissions consultatives régimentaires (Règlement de discipline générale de 1975) et l'association des appelés aux travaux en matière d'hygiène et de sécurité (trente mesures pour le service national de 1981) répondent aussi à des vœux de la Commission. En 1983, afin d'en renforcer la représentativité et parallèlement à des expérimentations menées dans les trois armées, elle propose des aménagements au mode de désignation des membres de ces commissions consultatives ; le ministre de la Défense vient de donner suite à cette proposition.

ELEX

de la Jeanne d'Arc et du Cdt Bourdais

NOËL en mer, première expérience pour nombre d'entre nous, cette fête prend une signification particulière pour l'ensemble des marins du groupe école car à bord, Noël ce fut avant tout la grand messe auréolée d'une ferveur particulière qui transcendait le cadre dans lequel elle était célébrée : le hangar vide de ses hélicoptères. Mais ce moment d'intense recueillement était accompagné de réjouissances profanes.

Entamée par le traditionnel concours de crèches où l'ingéniosité fit merveille, la soirée se poursuivit par un spectacle d'anima-

tion au cours duquel les plus enthousiastes purent donner la pleine mesure de leur talent. Parmi de nombreux sketches, le « Curé de Cucugnan » a succédé à l'imitation d'Alain Delcourt qui avait choisi de nous parler de la vie de Jeanne d'Arc. Mais c'est en reprenant certains des grands succès d'Elvis Presley qu'un jeune second maître déchaîna l'auditoire. Très à l'aise sur scène, il réussit à créer, l'espace d'un instant, la fiction des plus beaux jours de l'Olympia.

22 h 30 - Le tintement des coupes de champagne marquait le début du réveillon dans l'intimité de chaque poste décoré avec soin les jours précédents. Le menu proposé combait nos espérances et anéantissait les effets de la gym-tonic quotidienne.

Pour l'occasion, la cheminée de la *Jeanne d'Arc* était entourée de nombreuses paires de souliers vides comme si quelques naïfs avaient voulu y déposer leurs rêves. Au risque de vous décevoir, le Père Noël n'est pas passé, même si au fond d'eux-mêmes, certains d'entre eux sont prêts à soutenir le contraire.

La soirée s'avançant, chacun rejoignit sa couchette, avec une pensée particulière, qui pour sa femme ou sa fiancée, qui pour ses parents, qui encore pour ses enfants, mais à coup sûr pour tous, une pensée vers ceux qui nous manquaient à ce moment-là.

Les gratte-ciel d'Abidjan se dessinent déjà à l'horizon et avec eux nous découvrons l'année 1984.